

A.R. PREFECTURE

016-211601075-20100209-2010008-DE
Reçu le 12/02/2010

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de Membres

en exercice	11
présents	08
votants	08

TARIFICATIONS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

n° 2010/008

L'an deux mille dix

le neuf février

le Conseil Municipal de la commune de Coulgens
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MERLE Rémy, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 février 2010

PRÉSENTS : Mme Nathalie VIDMAR, Mme Clare CHENERY, Mr Francis BROUILLARD, Mr Christophe ROY, Mr Frédéric DRAPIER, M. Stéphane BERNARDEAU, Mme Nadia RIFFAUD

ABSENTS EXCUSES: Mme Christelle NICOLAS, M. Eric BORIE, M. Bernard COMBY

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nadia RIFFAUD

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée communale les différentes délibérations fixant les tarifications HT de l'assainissement collectif.

- La délibération n° 2008/0045 pour :

- l'abonnement annuel fixé à 130 €
- le coût du m³ d'eau assainissement fixé à 1,30 €,

Il convient donc d'ajouter 5,5 % de TVA à ces différents tarifs.

- La délibération n° 2008/0055 pour la taxe de raccordement fixée à 200 €,

- La délibération n° 2009/0020 pour le coût d'un tabouret supplémentaire fixé à 500 €,

Il convient donc d'ajouter 19.6 % de TVA à ces différents tarifs.

Cette précision est en tous points conforme aux prévisions budgétaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette décision.

Certifié exécutoire

Le vendredi 12 février 2010

Reçu en Préfecture

le : vendredi 12 février 2010

Publié ou Notifié

Le vendredi 12 février 2010

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le vendredi 12 février 2010

Pour copie conforme :

En Mairie,

Le Maire
Rémy MERLE